

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **5 août 2019**, à 20h05, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
Madame Diane Parent, conseillère # 3
Madame Nancy Côté, conseillère # 5

Sont absents : Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

92-19**ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 8 juillet 2019.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	1 437.15
Remise Provinciale	3 744.78
Administration	2 380.91
Conciergerie	364.55
Coordonnateur en loisir	2 717.95
Eau potable	1 062.63
Aqueduc	8.57
Eau usée	111.40
Inspecteur municipal	505.61
Voirie	3 680.87
RÉSEAU ROUTIER	
Nivelage routes non pavées	1 378.84
Entretien et réparation véhicule et équipement	782.45
poteau et quincaillerie signalisation	917.61
Lignage rues chemin Kempt	9 208.55
Article quincaillerie, outillage, insecticide, herbicide	223.31
Vêtement et fourniture de sécurité	233.88
Essence, huile et diesel	668.25

MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (7/12)	1 991.67
LOISIR INTERMUNICIPAL	
Téléphone cellulaire	46.96
Frais de déplacement juin	151.60
Camp de jour spectacle clown	755.39
Frais publipostage	80.01
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	385.82
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	687.07
Électricité (centre municipal, 120 rue Principale)	557.91
Électricité (bureau, 117 rue Principale)	245.02
Électricité (puit, 54 chemin Kempt)	662.75
Électricité (patinoire, 15 rue Fraser)	185.48
Électricité (garage, 270 route 132)	224.41
Électricité (réservoir, route de la Montagne)	44.22
Téléphone (centre)	73.65
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	385.24
Téléphone (cellulaire)	33.92
Fond d'information du territoire	12.00
Contrat service photocopieur	136.57
Frais de postes (journal)	61.23
Société mutuelle de prévention 2e versement	287.44
2e acompte enseigne municipale	3 247.25
Quote-part MRC Matapédia	4 685.50
Paillis naturel terrassement	154.99
Honoraires service génie municipal MRC - AIRRL	9 132.03
Rénovation centre municipal-ventilation	1 937.33
Assurance Comité sportif	136.00
Reddition compte Recyc-Québec	264.44
Intérêts emprunt temporaire	1 934.52
Don - Salon des mots 2020 No 82-19	200.00

58 127.73

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

93-19

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

94-19 **TRAVAUX AIRRL 2017-446**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement du décompte #4, au montant de 632 596,52\$ et le décompte #5, au montant de 24 925,58 \$, pour les travaux du chemin Kempt.

Maire

95-19 **ABRI DE TOILE**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'achat d'un abri de toile pour le perron avant du bureau municipal.

Maire

96-19 **TRAVAUX VOIRIE**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise des travaux de reprofilage de fossé dans le 1^{er} rang, de rechargement de gravier pour environ 150 voyages dans le 1^{er} et 2^e rangs, ainsi que la réfection d'un affaissement de la chaussée dans le 1^{er} rang.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 21h30.

Président

Secrétaire